# MOISSON OUTAOUAIS ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2025

### Sommaire

		Page
Rapport de l'auditeur indépendant		2 - 4
Résultats		5
Évolution des actifs nets		6
Situation financière		7 - 8
Flux de trésorerie		9
Notes complémentaires		10 - 16
Renseignements complémentaires	a.	17 - 18
Renseignements complémentaires - denrées		19







### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de MOISSON OUTAOUAIS

#### Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme MOISSON OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers cijoints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des revenus d'activités, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets..

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Gatineau, Qc Le 24 avril 2025

### **RÉSULTATS**

#### **EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Excédent des produits sur les charges

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025		Page 5
	2025	2024
Produits		
Dons et autofinancement (annexe B)	2 475 275 \$	2 403 942 \$
Subventions (annexe A)	276 609	301 285
Autres revenus (annexe C)	521 875	184 972
	3 273 759	2 890 199
Charges		
Achats de denrées	733 380	703 969
Assurances	16 151	12 465
Déplacements et réprésentation	5 436	2 617
Énergie	61 268	52 109
Entretien et réparations	66 885	68 853
Fournitures et frais de bureau	24 552	22 740
Frais d'opérations	131 286	136 283
Frais de collecte de dons et de denrées	134 984	161 434
Honoraires professionnels	134 586	45 985
Intérêts et frais bancaires	14 729	6 822
Intérêts sur dettes à long terme	8 797	15 349
Perte au titre d'un placement d'entreprise	17 500	p
Publicité et promotion	19 214	12 020
Salaires et avantages sociaux	1 363 870	1 104 278
Transport	228 333	176 666
Vie associative	7 011	8 227
	2 967 982	2 529 817
Excédent des produits sur les charges avant		
amortissement	305 777	360 382
Amortissement (annexe D)	(185 865)	(188 521)

119 912 \$

171 861 \$

	NETS
OAIS	ACTIFS
	DES
IOISSON OUTAG	VOLUTION
2	一王

31 MARS 2025
$\Xi$
$\approx$
7.0
2
V
$\mathbf{\Sigma}$
-
=
4.3
Y
CO
CLOS LE
3
-
$\cup$
(+)
$\overline{C}$
1
U
2
豆
EXERCICE

Page 6

~						2025
	Réserve pour éventualités	Fonds Rénovations et acquisitions	Fonds de prévoyance	Investis en immobilisatio ns	Non affectés	Total
SOLDE AU DÉBUT	450 000 \$	435 000 \$	\$ 000 508	1 485 183 \$	141 324 \$	3 316 507 \$
Excédent des produits sur les charges	1	1	i e	(185 866)	305 778	119 912
Virements interfonds	(i)	000 59	120 000	1	(185 000)	1
Affectations d'origine interne			1	220 401	(220 401)	1
SOLDE À LA FIN	450 000 \$	\$ 200 000 \$	925 000 \$	1 519 718 \$	41 701 \$	3 436 419 \$
						2024
R	Réserve pour éventualités	Fonds Rénovations et acquisitions	Fonds de prévoyance	Investis en immobilisatio ns	Non affectés	Total
SOLDE AU DÉBUT	\$ 000 058	200 000 \$	\$ 000 \$89	1 332 545 \$	77 101 \$	3 144 646 \$
Excédent des produits sur les charges	(	i	r	(188 522)	360 383	171 861
Virements interfonds	(400 000)	235 000	120 000	ī	45 000	î
Affectations d'origine interne	1		1	341 160	(341 160)	1
SOLDE À LA FIN	450 000 \$	435 000 \$=	\$ 000 508	1 485 183 \$	141 324 \$	3 316 507 \$

# MOISSON OUTAOUAIS SITUATION FINANCIÈRE

# 31 MARS 2025

31 MARS 2025		Page 7
	2025	2024
Actif		2021
Actif à court terme		
Encaisse	- \$	343 472 \$
Débiteurs (note 4)	235 435	325 209
Frais payés d'avance	6 873	14 561
	242 308	683 242
Immobilisations corporelles (note 6)	2 643 916	2 606 505
Placements (note 5)	1 886 904	1 389 091
	4 773 128 \$	4 678 838 \$

### SITUATION FINANCIÈRE

### 31 MARS 2025

Page 8

	2025	2024
Passif		
Passif à court terme Découvert bancaire Créditeurs (note 8) Dettes à long terme échéant au cours du prochain	20 322 \$ 192 190	- \$ 241 008
exercice (note 9)	<u>98 268</u> 310 780	22 380 263 388
Dette à long terme (note 9)	e ⊆ = ° .	102 917
Apports reportés (note 10)	1 025 929	996 026
	1 336 709	1 362 331
Actifs nets		
Réserve pour éventualités (note 11)	450 000	450 000
Fonds rénovations et acquisitions (note 11)	500 000	435 000
Fonds de prévoyance (note 11)	925 000	805 000
Investis en immobilisations (note 11)	1 519 718	1 485 183
Non affectés	41 701	141 324
	3 436 419	3 316 507
	4 773 128 \$	4 678 838 \$

Pour le conseil d'administration,

, administrateur

, administrateur



### FLUX DE TRÉSORERIE

fin

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025		Page 9
	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	119 912 \$	171 861 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des apports reportés	280 962 (95 097)	276 948 (88 427)
	305 777	360 382
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	48 643	(89 702)
	354 420	270 680
Activités d'investissement		
Acquisition de placements Acquisition d'immobilisations corporelles Perte sur placement	(515 312) (318 373) 17 500	(1 324 554) (170 019)
	(816 185)	(1 494 573)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme Apports reportés Remboursement d'obligation CLA	(27 029) 125 000	(174 746) 63 813 (60 208)
	97 971	(171 141)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(363 794)	(1 395 034)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	343 472	1 738 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la		505

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

 $(20\ 322)$ \$

343 472 \$



31 MARS 2025

#### 1. Statuts et nature des activités

L'organisme Moisson Outaouais a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 7 juin 2006 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est de soutenir ses organismes membres et les partenaires de la région afin d'assurer la sécurité alimentaire des personnes vivant des conditions socio-économiques difficiles.

#### 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Instruments financiers**

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.



#### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

#### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

			Taux
Bâtisse			4 %
Mobilier de bureau			20 %
Équipements d'entrepôt			20 %
Matériel informatique			20 %
Matériel roulant			20 %
Équipements de cuisine			20 %



#### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les dons de nourriture ne sont pas comptabilisés dans les livres car cela exigerait un effort déraisonnable quant à leur évaluation.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

Les subventions reportées sont amorties selon la même méthode et au même taux que les immobilisations s'y rapportant.

#### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



#### 3. Instruments financiers

31 MARS 2025

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients..

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

#### 4. Débiteurs

	2025	2024
Clients Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation Subventions	120 513 \$ 67 610 47 312	265 447 \$ 29 762 30 000
	235 435 \$	325 209 \$



31 MARS 2025

Page 14

#### 5. Placements

	Juste valeur	2025	Juste valeur	2024
Actions de sociétés cotées en bourse	119 448 \$	113 173 \$	79 021 \$	82 516 \$
Fonds communs de placement	1 862 998	1 773 731	1 326 068	1 289 075
Billets à recevoir portant intérêts au taux de 1,5% échéant en décembre 2025				17 500
	1 982 446 \$	1 886 904 \$	1 405 089 \$	1 389 091 \$

Les actions cotées en bourse sont des dons reçus par l'organisme, lequel s'est doté d'une politique de placement qui assure une gestion prudente et efficace des actifs investis.

### 6. Immobilisations corporelles

	2 2	2025		2024
		Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Terrain	93 136 \$	- \$	93 136 \$	93 136 \$
Bâtisse	2 331 240	809 947	1 521 293	1 584 680
Mobilier de bureau	83 114	59 620	23 494	29 368
Équipements d'entrepôt	474 703	241 784	232 919	271 892
Matériel informatique	69 668	47 928	21 740	25 862
Matériel roulant	1 294 544	680 504	614 040	448 684
Équipements de cuisine	269 300	132 006	137 294	152 883
	4 615 705 \$	1 971 789 \$	2 643 916 \$	2 606 505 \$

### 7. Emprunt bancaire

	2025	2024
Emprunts bancaire d'un montant autorisé total de 500 000		
\$, portant intérêts au taux de 4,95%		\$\$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 MARS 2025

Page 15

8.	Créditeurs		
		2025	2024
	Fournisseurs	40 047 \$	41 856 \$
	Vacances à payer	76 088	69 093
	Salaires à payer	56 700	48 000
	Frais courus	8 053	68 832
	Sommes à remettre à l'État - retenues salariales	10 652	12 397
	Intérêts	650	830
		<u>192 190</u> \$	241 008 \$
9.	Dette à long terme		
		2025	2024
	Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble dont la valeur aux livres est de 1 677 817 \$, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$ incluant les intérêts au taux de 7,95 % échéant en avril 2025.	98 268 \$	S 125 297 \$
	Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	e <u>98 268</u>	22 380
			102 917 \$
	Les versements en capital à effectuer et les soldes reno sont les suivants :	ouvelables au cours o	du prochain exercice
		Exigibles	Renouvelable
	2026	2 349 5	95 919 \$
		2 349	95 919 \$
10.	Apports reportés		
		2025	2024
	Apports reportés	1 710 277 5	1 585 277 \$



684 348

1 025 929 \$

589 251

996 026 \$

Amortissement cumulé - Apports reportés

#### 11. Affectation de l'actif net

#### - Fonds soutien aux organismes

Ce fonds créé dans une perspective post Covid garanti un niveau de service adéquat aux organismes affiliés et partenaires publics et communautaires. Ce fonds a été fusionné avec la réserve pour éventualité en 2023.

#### - Réserve pour éventualité

Ce fonds représente un fonds de roulement afin d'assurer la continuité des activités de l'organisme en tout temps.

#### - Fonds rénovations et acquisitions

Ce fonds représente les investissements à venir dans les deux prochaines année en vue du projet d'agrandissement de la bâtisse.

#### - Fonds de prévoyance

Ce fonds est destiné aux réparations majeures de l'immeuble (toiture, fondation...) ; le conseil d'administration souhaite augmenter cette réserve de 120 000 \$ par année.

#### - Investissement en immobilisations

Représente le coût net des immobilisations moins les subventions reportées et les dettes afférentes.

#### 12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	89 773 \$	(195 847) \$
Frais payés d'avance	7 688	7 556
Créditeurs	(48 818)	100 314
Dons reportés		(1 725)
	48 643 \$	(89 702) \$

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EVED	CICE	CI	OC	II	21	MADESOSE
EARK	CILL		C(I)		21	<b>MARS 2025</b>

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025		Pagé 17
	2025	2024
Annexe A		
Subventions		
CISSSO - PSOC CISSSO - Ententes spécifiques Gouvernement fédéral Gouvernement provincial Banque Alimentaire Québec Banque Alimentaire Canada	208 737 \$	200 350 \$ 42 229 40 601 8 354 9 751
	276 609 \$	301 285 \$
Annexe B		
Dons et autofinancement		
Particuliers Legs testamentaire Corporations Fondations Élus Banques alimentaires Canada et Québec Campagne BAQ-PRS Activités de financement Activités Tiers Loto Moisson	590 346 \$ 137 657 197 730 26 200 12 050 367 746 19 524 612 887 193 786 317 349  2 475 275 \$	581 674 \$ 22 584 118 172 25 230 10 900 368 478 34 593 681 825 262 061 298 425  2 403 942 \$
Annexe C		
Autres revenus		
Service traiteur cuisine Cotisations des membres Transports Location d'espace Dividendes Intérêts Autres	430 654 \$ 7 350 16 359 1 250 63 794 2 468	126 888 \$ 6 900 3 700 3 550 28 980 11 871 3 083
	<u>521 875</u> \$	<u>184 972</u> \$

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS	S LE	31	MARS	2025
---------------	------	----	------	------

Page 18

	2025	2024
Annexe D Amortissement		
Produits		
Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des subventions reportées	(280 962) \$ 95 097	(276 948) \$ 88 427
	(185 865) \$	<u>(188 521</u> ) \$

# RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - DENRÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

2025	2024
645 000 \$	567 000 \$
1 096 000	1 570 000
4 640 000	7 896 000
10 633 000	5 037 000
2 976 000	7 735 000
19 990 000	22 805 000
(515 000)	(587 000)
19 475 000	22 218 000
756 000	645 000
18 719 000 \$	21 573 000 \$
	645 000 \$  1 096 000 4 640 000 10 633 000 2 976 000 19 990 000 (515 000) 19 475 000 756 000

Les dons en denrées sont redistribuées sous forme de dons, par conséquent ils n'ont aucune valeur nette de réalisation. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme stock au bilan.

Aucun dénombrement des denrées à distribuer au début ou à la fin de l'exercice n'a été effectué. Il est ainsi impossible de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires sur les quantités de denrées à distribuer au début et à la fin de l'exercice 2025.

2